
Rapport du comité paritaire central sur les besoins particuliers (CPCBP) Rapport de fin d'année (juin 2025)

Budget central

En date de la mi-mai, un montant total de 17,96 \$ millions a été dépensé en allocation pour les techniciennes et techniciens en éducation spécialisée ainsi que pour les préposées et préposés à l'intégration. Comme il est désormais de pratique courante, les fonds ont été entièrement alloués aux écoles au début de l'année scolaire.

Allocations prévues à l'entente provinciale 2023-2028 et règles budgétaires du MEQ

L'entente provinciale inclut plusieurs annexes prévoyant un financement pour la formation des groupes des élèves ayant des besoins particuliers et pour les élèves. Le comité a maintenant établi une procédure régulière pour l'allocation des ressources, notamment pour celles qui touchent l'affectation des enseignantes et enseignants.

Le travail du comité a significativement été perturbé cette année en raison du retard inacceptable du MEQ pour publier les règles budgétaires finales. Bien que notre comité ait été en mesure de formuler des recommandations générales selon les règles budgétaires provisoires de juillet, les règles budgétaires finales ont été publiées seulement en décembre. Ce délai a empêché la distribution des fonds en temps opportun à beaucoup plus tard dans l'année. Nous avons également noté une restructuration importante des règles budgétaires entre juillet et décembre, ce qui a rendu le suivi des fonds beaucoup plus complexe. Notre comité a accueilli la directrice des finances ainsi que la directrice générale adjointe à notre rencontre de janvier afin d'assurer un accès équitable au budget global.

Une autre inquiétude importante est liée à l'indexation annuelle de certaines mesures budgétaires qui est moins élevée que les hausses salariales obtenues par le secteur public lors de la dernière ronde de négociations. Nous partageons régulièrement nos commentaires avec nos partenaires provinciaux quant aux effets ressentis en raison de ce problème.

Malgré tout, nous avons tout de même été en mesure d'allouer onze groupes additionnels au niveau du primaire et 10 groupes spécialisés au secteur des jeunes. Une allocation à chaque école secondaire a également été remise en avril pour aider avec les impacts du *déboulage*.

Le comité attend également avec impatience l'arrivée des règles budgétaires pour 2025-2026 afin d'examiner ces allocations encore une fois. Nous sommes prêts à tenir une rencontre hors comité au besoin dès que cette information sera rendue disponible.

Sujets de discussion

- i. Le rôle du comité paritaire, de même que le rôle du comité école sur les besoins particuliers
- ii. L'examen des plans de répartition des services au niveau de l'école
- iii. Le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant ressource

- iv. Le guide référentiel pour enseignantes et enseignants ressource, de même que le guide de l'APEQ/ALDI pour les enseignantes et enseignants ressource du primaire
- v. Le remplacement des préposées et préposés à l'intégration absents
- vi. Examen et validation des PIP
- vii. Les journées de libération pour les PIP
- viii. L'information liée à la journée pédagogique de février pour les besoins particuliers au secteur des jeunes
- ix. La mise en application de l'aide à la classe et des éducatrices et éducateurs pour le préscolaire 5 ans
- x. Le processus d'articulation en 6^e du primaire
- xi. Les inquiétudes de certaines écoles précises ont fait l'objet de discussion sur une base régulière

Visites dans les écoles

Nous avons été en mesure de visiter l'école secondaire John Rennie ainsi que l'école primaire St-Patrick à l'occasion de deux de nos rencontres. Ces visites sur place sont tellement importantes pour nous permettre de constater et d'évaluer l'impact de certaines des décisions prises par le comité. Le comité a hâte de reprendre ses visites dans les écoles de nouveau en 2025-2026.

Soumis par
Matt Wilson